



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20211104_02

novembre
Séance du 4 octobre 2021

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 17

Date de la convocation :
28 octobre 2021

**Date d'affichage
du compte rendu :**
5 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Michaël FUMEY (procuration à Lydie CHANEZ), Philippe SCHENCK (procuration à Olivier BLANCHARD)

Était absente : Camille BARBAZ

M. Olivier BOILLOT a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Projet Centre bourg (affaire 209001M)
Attribution des marchés de travaux
Lots 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 17 et 18
Plan de financement initial

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu les délibérations prises antérieurement pour le Projet Centre bourg et notamment :

- celle du 2 mars 2020 confiant au SIDEC un mandat de maîtrise d'ouvrage,
- celle du 5 octobre 2020 confiant la maîtrise d'œuvre de l'opération à la Société ARCHI+TECH à Besançon,
- celle du 7 juin 2021 approuvant la phase PRO pour un coût de travaux estimé à 2 006 000 € HT,
- celle du 5 juillet 2021 attribuant les marchés de travaux pour les lots 1 et 2 pour un montant global de 39 200 € HT,
- celle du 6 septembre 2021 attribuant les marchés de travaux pour les lots 7, 9, 12 et 14 pour un montant global de 81 335,29 € HT,

Considérant l'arrêté du permis de construire n°PC 039 331 21 C0006 en date du 28 septembre 2021,

Considérant les subventions escomptées ou obtenues de l'État, de la Région, du Département, de l'ADEME et de tout autre programme susceptible d'aider financièrement l'opération,

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée le 30 juin 2021, de la phase de négociation engagée le 4 octobre 2021, de la reconsultation du lot 15 (plomberie sanitaire) et de la consultation du lot 18 (photovoltaïque) le 7 octobre 2021,

Considérant le choix du pouvoir adjudicateur de proposer de retenir les entreprises les mieux-disantes, pour un montant global de 2 351 049,59 € HT, soit 2 821 259,51 € TTC,

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de retenir les entreprises les mieux-disantes, dont le détail figure ci-dessous, pour un montant global de 2 351 049,59 € HT, soit 2 821 259,51 € TTC :

Lot 3 – Terrassement, VRD, espaces verts

Entreprise JEANNIN – 39250 CENSEAU
pour un montant de 124 230,00 € HT

Lot 4 – Gros œuvre

Entreprise GC-BAT – 39210 DOMBLANS
pour un montant de 516 500,00 € HT

Lot 5 – Charpente et bardage bois

Entreprise CHARPENTE PONTARLIER – 25560 BULLE
pour un montant de 348 983,90 € HT

Lot 6 – Couverture et bardage zinc

Entreprise CHARPENTE PONTARLIER – 25560 BULLE
pour un montant de 127 291,10 € HT
(offre de base : 124 923,80 € HT + variante : 2 367,30 € HT)

Lot 8 – Menuiseries extérieures bois alu

Entreprise MALENFER – 39600 VILLERS-FARLAY
pour un montant de 79 600,00 € HT

Lot 10 – Plâtrerie, isolation, peinture

Entreprise REVERCHON – 39300 CROTENAY

pour un montant de 150 000,40 € HT

Lot 11 – Menuiserie intérieure bois, parquets, agencement

Ent. GIRARD Jean-Marie – 25270 VILLENEUVE-D'AMONT

pour un montant de 154 000,00 € HT

Lot 13 – Chapes, carrelage, faïence

Entreprise PRIMATESTA – 39000 LONS-LE-SAUNIER

pour un montant de 87 321,00 € HT

Lot 15 – Plomberie, sanitaire

Entreprise EIMI – 39800 POLIGNY

pour un montant de 112 208,00 € HT

Lot 16 – Chauffage bois, VMC

Entreprise EIMI – 39800 POLIGNY

pour un montant de 379 166,90 € HT

Lot 17 – Électricité, courants faibles

Ent. EIFFAGE ENERGIE SYSTÈME • POURCELOT

25300 PONTARLIER

pour un montant de 133 053,00 € HT

Lot 18 – Photovoltaïque

Entreprise ALTER&COOP SCIC – 39570 CONLIEGE

pour un montant de 18 160,00 € HT

- **autorise** le président du SIDEC à passer les marchés avec les entreprises retenues,
- **prend acte** que la dépense globale prévisionnelle est de 2 839 151,00 € HT, soit 3 402 711,00 € TTC, toutes dépenses confondues et arrête la plan de financement initial correspondant (ci-annexé),
- **délègue** à M. le Maire tous les pouvoirs dévolus à l'acheteur par le code de la commande publique, nécessaires à la passation et l'exécution dudit marché, y compris la passation des avenants quel que soit leur montant, dans la limite des crédits inscrits au budget,

- **s'engage** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE

Annexe à la délibération DCM_20211104_02

Projet Centre bourg
Plan de financement initial (au 4 novembre 2021)

DEPENSES PREVISIONNELLES	HT	TTC
Marchés de travaux	2 351 049 €	2 821 259 €
Coût des travaux	2 351 049 €	2 821 259 €
Frais de Maitrise d'Oeuvre	212 570 €	255 084 €
Frais de Contrôle technique (DEKRA)	7 460 €	8 952 €
Frais de Coordination SPS (PSB)	3 200 €	3 840 €
Frais Tests infiltrométrie	3 000 €	3 600 €
Frais Diagnostic amiante et plomb (QUALICONSULT)	1 188 €	1 426 €
Frais de Mandat (SIDEDEC)	55 484 €	66 581 €
Frais Etude géotechnique (B3G2)	4 000 €	4 800 €
Frais Assistance à Maitrise d'Ouvrage (SOLIHA)	14 850 €	17 820 €
Frais Assurances Dommages Ouvrages	21 350 €	21 350 €
Frais de publicité,révision de prix, divers et imprévus	165 000 €	198 000 €
Coût des dépenses diverses	488 102 €	581 452 €
TOTAL DES DEPENSES	2 839 151 €	3 402 711 €

SUBVENTIONS	MONTANT	
REGION (au titre de la construction de bâtiments en bois 2021) escomptée		428 374 €
ETAT (au titre de la DSIL 2021) obtenue		387 124 €
ETAT (au titre du Fonds Friches 2021) obtenue		500 000 €
DEPARTEMENT (au titre de la DST 2021) escomptée		334 000 €
ADEME (Fonds "Chaleur") escomptée		100 000 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		1 749 498 €

FCTVA (16,404%) provisoire	558 181 €
----------------------------	-----------

AUTOFINANCEMENT INTERNE OU EXTERNE provisoire	1 095 032 €
---	-------------

TOTAL DES RECETTES	3 402 711 €
---------------------------	--------------------

Vu pour demeurer annexé à la délibération du conseil municipal.



Le Maire,

 Florent SERRETTE